

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

**Lettre à un Amateur de la Peinture avec Des
Eclaircissemens Historiques Sur Un Cabinet Et Les Auteurs
Des Tableaux qui le composent**

**Hagedorn, Christian Ludwig von
Janneck, Franz Christoph**

A Dresde, 1755

Joseph Roos.

urn:nbn:de:gbv:45:1-67

JOSEPH ROOS.

Il est né à Vienne, le 9. Oct. 1728. Son Pere Gaëtano Roos, établi dans la même ville, lui mit le crayon à la main. Il dessina neuf ans avant que de manier le pinceau. Ses principales études furent d'abord les tableaux de son grand-pere Philippe Roos connu sous le nom de *Rosa di Tivoli* ^{m)}. Consultant cependant la nature, il donne un ton plus clair au passage qui accompagne son sujet. Il y regne un verd beau & vif, mais d'une couleur bien rompue & qui sent la bonne Ecole. Frappé de l'amenité & du dessein qui distinguent les ouvrages de Jean Henri Roos, Pere de Philippe, il en profite journellement, & cherche d'y allier ce jeu d'un pinceau aussi moëlleux que facile, qui a si bien servi

Adrien

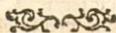
m) C'est le même que le Dominici, & après lui l'Auteur du nouvel Abregé appellent *Facepo Rosa*, dans la vie de Hyacinthe Brandi.

Adrien van den Valde & Jaques van der *Jo. Roos.*

Does à exprimer la laine de leurs moutons. Ses Tableaux sont pour la plûpart assez finis. Par ce qu'on voit de sa main dans le Château de Hubertsbourg, il paroît que cet Artiste, actuellement Pensionnaire du Roi, songe à relever parmi les Peintres un nom qui ne fut plus soutenu que par les tableaux d'un autre Joseph Roos ou Rosa, oncle de celui dont je parle, vivant à Naples.

LAUTERER.

L a vécu à Vienne, où il est né d'un Peintre assez médiocre. Ayant appris le Païssage d'Orient, il étudioit les figures & les animaux d'après Berchem. Il promettoit beaucoup quand la mort l'enleva en 1733. dans la 33^e. année de son âge.



PHILIPPE SAUERLAND.

C'est un Peintre d'animaux, & de volaille, fils & petit fils de deux Peintres qui avoient exercé le même talent à Danzig, où Philippe Sauerland est né en 1677. Il avoit demeuré long-tems à Berlin, & se fixa à la fin à Breslau ^{*)}, où il vit encore. C'est domnage que ce Peintre ait été obligé de se partager, peignant tantôt le Portrait, tantôt d'autres sujets, qui ont manqué d'étouffer son talent naturel. On n'en a choisi qu'avec plus de soin le Tableau de ce Ca-

binet

*) Je m'arreteai un moment à vous parler d'un Peintre, nommé *Bendler*, contemporain & Emule d'Agricola qu'il croyoit même surpasser, quoiqu'il dessinât assez mal les arbres, & qu'il pechât souvent contre les premiers principes de la composition. Il placoit p. e. les éminences de différens plans, & quelquefois un tronc d'arbre, qui dominoit sur le devant, & l'arbre principal du second plan, les uns immédiatement & perpendiculairement au dessus des autres. Si cela lui arrivoit au milieu du tableau, le paysage parut partagé & il y eut une espece de duplicité d'action & d'intérêt. C'est ainsi qu'une humeur trop rétive aux préceptes, & peut-être une trop legere connoissance des grands modèles de l'Art

binet peint en 1727. Tout y est peint d'a-^{Sauer-}land.
près nature.

BURGAU.

On l'appelloit Burgau de Linz, pour le distinguer de son frère qui s'étoit établi à Vienne, & peignoit passablement des oiseaux, mais il manquoit d'intelligence pour le fond. Le dernier vivoit encore en 1740. l'autre fut tué dans une querelle. Ses insectes sont bien touchés, mais, pour les faire valoir, les grandes masses de lu-

Y 5 mié-

l'Art, l'empêcherent de prendre l'effort que son génie fécondé ne lui auroit pas refusé, autant qu'on en peut juger par quelques assez bons morceaux que le hazard fait rencontrer de la main de ce Peintre.

Pour vous dédommager de ce détail, je crois ôser vous rafraichir la memoire de Tobie Fendt, autre Peintre & citoyen de Breslau dont à la verité je ne connois point de peintures, mais un ouvrage assez intéressant qui fut le fruit de son voyage en Italie.

V. *Monumenta sepulcrorum cum epigraphis ingenio & doctrina excellentium virorum aliorumque -- de archetypis expressa - per Tobiam Fendt, Pictorem & Civem Uratislaviensem in aere incisa & edita, Anno Christi 1774. f.*



Burgan. mières & d'ombres devroient être mieux observées dans le Tableau de ce Cabinet.

JEAN HOLBEIN DIT LE JEUNE.

Je ne m'arrêterai pas à repeter les éloges d'un Peintre qui peut aller de pair avec ses plus illustres contemporains. Il suffiroit de citer les plus beaux Tableaux de sa main dans la Galerie du Roi & quelque excellent Portrait dans celle de Lichtenstein.

L'Auteur du nouvel Abregé *) affectionnant le mérite de cet Artiste, assure qu'il prit un bon goût de peinture, & qu'il ne s'est jamais ressenti du goût Allemand.

L'expression renferme un synonyme qu'on chercheroit en vain dans Girard, quoi-

o) T. II. p. 9. Le même Auteur n'a pu que mettre sur le compte de cet Artiste un Passage qui est de H. (Hans) Bol, Maître de Roland Savery. La marque jointe au caractère de la main, l'indique plus
fide-

quoique des plus usités, pour dire sans de- *Holbein.*
 tour qu'un Peintre né en deçà du Rhin, a
 conservé ou quité le mauvais goût: au lieu
 qu'en parlant de ses propres Peintres com-
 me de Piles parle de Vouët ^{p)}, on n'em-
 ployeroit que d'autres termes pour expri-
 mer la même chose. Il dit que „la Fran-
 „ce lui a l'obligation d'avoir détruit une
 „maniere fade & barbare qui y régnoit, &
 „d'avoir commencé d'y introduire le bon
 „goût conjointement avec Blanchart „
 Mais qui de nous, sans blesser la civilité
 Germanique, s'aviferoit, pour louer Si-
 mon Vouët, d'avancer qu'*il ne s'est ja-*
mais ressenti du goût François?

Remplis d'estime pour nos voisins, &
 attentifs à l'article des égards que les hom-
 mes

fidèlement, que le Catalogue rempli de fautes, ou
 quelque autre source dont l'Auteur n'aura pas cru
 devoir se méfier.

p) Dans l'Abregé de la vie des Peintres. Simon
 Vouët, né en 1582. mourut en 1641.

Holbein. mes d'Art des Nations policées s'entredoivent, nous nous gardons bien, comme vous savez, de confondre leur goût épuré avec ce mauvais goût autrefois universellement répandu, qui arrêtoit les progrès des Arts dans leur pays comme dans le nôtre. De-là même obligation à se corriger: les uns s'en acquitterent plus tôt, les autres plus tard. L'époque de ces Peintres que je viens de nommer, & même celle de Jean Cousin qu'on met ordinairement à la tête de l'Ecole Française, prouvent que l'Allemand ne fut pas le dernier à secouer le joug du Gothique ²⁾.

D'autres Auteurs qui, souvent sans avoir rien examiné, avancement hardiment, que

l'E-

2) Holbein mourut en 1554. & Cousin vivoit encore en 1589. De combien d'années le dernier n'est-il pas plus jeune, que le Chef de l'Ecole Allemande, qu'Albert Durer, qui devoit bien avoir excité la jalousie des étrangers, s'il est vrai ce qu'en rapporte Wagenfeil, *Comment. de civ. Norimb. p. 151. Quinz.*

l'Ecole Allemande n'en est gueres sortie, *Holbein.* quelque montre qu'ils fassent d'un esprit repeté, quelque élégamment qu'ils puissent prononcer des faussetés évidentes, mériteroient-ils une réfutation plus serieuse, qu'un Auteur Allemand qui, sur la foi de quelques estampes d'après Rubens, assureroit avec confiance que les Dames à Versailles n'ont jamais changé la mode des vertugadins?

Le Gothique, (puisque Gothique y a) ne sauroit avoir fait plus de tort au bon goût, que les préventions nationales en ont fait au bon sens. Il y a de petite maniere dans l'un, & des petiteffes d'esprit, souvent de l'humeur, dans l'autre.

Il

imo constat, Michaelen Angelum Bonarotum Dureri sive pictas, sive ari ineisas imagines, quotquot nancisci poterat, cremasse aut comminuisse in frustra. Et cependant Albert Durer tenoit encore du Gothique. Wagenfeil a cité la Vie de ce Peintre composée par Bilibald Pirkheymer.



Kolbein. Il n'en est que plus glorieux à tant de beaux Génies en France, d'employer, comme ils font, la superiorité de leurs talens & celle de la raison, à détruire ces préjugés qui, sans former le Citoyen, dégradent le Cofinopolite.

SUR LES REFLETS EN
PEINTURE.

En vous parlant des reflêts dans l'article *Rembrand* p. 76. j'ai cité Leonard de Vinci qui assure, qu'une figure exposée à une lumière particulière, *en quelque lieu vaste & obscur*, ne reçoit aucun reflêt.

La citation regarde l'exception de la règle: (je ne veux point examiner présentement, si elle n'admettroit point d'exception à son tour, dans la suposition de quelque groupe & pas consequent de quelque figure voisine de celle qui sans recevoir elle-même de reflêt dans un lieu vaste & obscur,

obscur, n'est point empêchée de renvoyer la ^{Sur les} lumière particulière qu'elle reçoit, à la figure ^{reflète.} opposée, & de faire par conséquent naître quelque lumière réfléchie dans un tableau, quelque vaste qu'en soit la scène). J'ai cité l'exception: la règle se trouve établie dans le même chapitre *. „Les ^{*) Ch. LV.} figures, dit Leonard de Vinci, qui prennent leur jour de quelque lumière particulière, montrent un plus grand relief que celles qui sont éclairées de la lumière universelle; parce qu'une lumière particulière produit des reflètes qui détachent les figures du champ du tableau; ces reflètes naissent des lumières d'une figure, & réjaillissent sur les ombres de la figure opposée, & lui donnent comme une foible lumière. „

Comparez, s'il vous plait, cette règle aux principes du même Auteur repandus dans

Sur les dans les chapitres 75. 78. 79. & 82. elle
reflète. n'en prend que plus de force. Même
 l'exemple donné, & la figure qui l'ac-
 compagne ch. 80. sont tirés de l'effet d'une
 lumière incidente ou particuliere, dont les
 reflêts sont toujours plus sensibles à l'œil,
 que ceux de la lumière universelle du jour.
 Car il ne s'agit point ici de la pluralité des
 rayons : leurs effets & les loix de leur route
 lorsqu'ils rencontrent des parties solides
 qui les réfléchissent, sont du ressort des
 Nollets & des Muyschenbroecks. Je parle
 du plus & du moins d'effet en peinture,
 ou par rapport à l'entente du clair obscur.
 Ainsi une lumière particuliere, & refermée,
 que le Peintre Italien appelle *lume serrato*,
 suppose un lieu fermé, soit une chambre,
 ou un clos d'arbres, de muraille, ou quel-
 que chose de semblable, dans lequel on suppose que
 r) „Si la lumière du jour éclairant quelque corps est
 „réfléchie sur les ombres qui l'environnent, elle for-
 „mera des reflêts qui seront plus ou moins clairs, se-
 „lon

que autre enccinte, qui reçoive la lumiere ^{Sur les} & la reverbere sur d'autres objets qu'elle ^{refléte.} rencontre, tels que les figures destinées à remplir la scene du Tableau. L'aparence de ces refléts étant prémierement plus forte à raison de la proximité) supposée du corps qui renvoie la lumiere, & étant en second lieu plus sensible sur un champ obscur, l'une & l'autre circonstance se doit plus souvent rencontrer dans un lieu fermé, que dans un lieu exposé à la lumiere universelle du jour.

Ces principes dirigeant la main de l'Artiste, qui fait s'en prévaloir dans des cas plus particuliers, & sur des objets aussi intéressans aux Peintres, que les demi-tons & les dièses le sont aux compositeurs de Musique, qui ne voit d'abord, qu'il en resulte

„ selon la force de leur lumiere, & selon qu'ils sont
 „ plus ou moins proches du corps qui renvoie la lu-
 „ miere. „ Leonard de Vinci, ch. 78.

Sur les *reflêts.* ce qu'il dependra de vous de nommer la chromatique ou la magie du clair-obscur? Tel n'y observera peut-être que de simples vestiges, un autre y apercevra des preuves plus claires des motifs qui ont engagé les Correges, les Rembrands, & les Ostades'), (qu'on me pardonne, si je mets ensemble des Peintres qui ne peignoient pas à la verité des sujets également nobles, mais qui savoient les éclairer par les mêmes principes), on y apercevra, dis-je, les motifs qui ont engagé tant de grands Peintres à se servir de la lumiere particuliere, & à mériter la réputation de l'intelligence du clair-obscur. Remarquons en passant, que l'ombre qui manqueroit de reflêts, feroit, pour ainsi dire, un endroit sourd dans un Tableau') tout comme les reflêts trop marqués feroient paroître les corps diaphanes. Ce-
pen-

r) v. plus haut p. 84.
r) v. Leonard de Vinci eh. 342.

Cependant l'abus ne sauroit ni déroger à l'usage qui est consequent, ni en pallier le défaut. ^{Sur les reflêts.}

Il est même si vrai que les reflêts sont le plus aparens sous une lumiere particuliere, que lorsqu'ils augmentent p. e. par le soleil qui perce des nuages qui le couvroient un moment auparavant, ils font de faux jours jusqu'à gêter les ombres. La recherche que font les Peintres de cette lumiere incidente, & les remedes qu'ils apportent lorsqu'elle devient trop forte, prouvent également ce que je viens de dire. C'est la raison pourquoi Leonard de Vinci (ch. 36.) conseille, que la muraille exposée au soleil soit tellement élevée du côté du Midi, que les rayons de cet astre ne puissent donner sur la muraille qui est du côté du septentrion. C'est ainsi que Meytens s'étoit de mon tems fait faire à Vienne



Sny les reflète. dans l'apartement où il peignoit, une seule ouverture, une lucarne ovale au haut de la muraille, pour se ménager une lumière incidente, & pour profiter des reflêts qui y font comme annexes. ²¹⁷ Sans cet heureux ménagement du jour les tableaux de Rembrand, ou ceux de Schalken auroient-ils cet effet surprenant qu'on admire? Que dans un Tableau les rayons du soleil se fassent un passage à travers la verdure la plus épaisse, ou que la vivacité de la lumière réfléchie nous éblouisse presque les yeux, lorsqu' elle éclaire la tête d'une Diane au bain, ou reposante dans un lieu fermé de charmille, comme on le remarque dans un chef-d'œuvre de Schalken dans

x) v. la Lettre sur l'exposition des ouvrages de Peinture &c. de l'année 1747. p. 134.

y) L. de Vinci, ch. 33.

z) Du Frefnoy, précepte LIII. Si la lumière étoit trop serrée ou petite, le Tableau en souffriroit par une autre extrémité déconseillée par les principes d'Horace

dans la Galerie de Pommersfelden, ou ^{Sur les} dans un sujet plus petit du même Peintre si ^{reflêtr.} agréablement décrit par un Auteur *): ces effets merveilleux se doivent autant à la science des reflêts, qu'au grand jour qui frappe l'objet principal: & cependant la scene de ces Tableaux n'ofre qu'une lumiere particuliere.

Difons plus: même dans des Paifages expofés à la lumiere univerfelle du jour le meilleur tems pour les repréfenter, n'est ce pas quand le foleil se trouve mi-couvert de nuages y)? A mefure qu'on étrecit pour ainfi dire, les routes de la lumiere, (pourvû qu'il en refte une mafle affez large à proportion des ombres z), plus le Paifage aura d'effet au moyen des reverbera-

Z 3 tions

race. C'est encore ainfi qu'il faut, ce me femble expliquer le 343e. chapitre de Leonard de Vinci comparé avec le 55e. Des endroits femblables où cet Auteur paroît un peu obscur, mériteroient peut-être dans quelque nouvelle édition les éclairciffemens d'un homme d'Art, *cui lecta potenter erit ver.*

Sur les tions alors plus sensibles qui tombent sur
 reflets. les objets qui sont en quelque obliquité avec
 ceux que frappe la lumière principale.

Si les raisons que j'apporte, vous laissent quelques doutes, de quelle manière vous ferai-je goûter les miens à l'occasion des principes de Mignard dans la quatrième conférence de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture?

Parmi les plus belles réflexions sur le fameux Tableau de Raphaël dont la Sainte Famille fait le sujet, je trouve: „que dans „cet Ouvrage dont l'on faisoit l'examen, „bien loin d'avoir commis une faute en „n'éclairant pas ses figures par des jours „de réflexions, il (Raphaël) avoit travaillé „avec beaucoup de jugement & de connoissance, *puisque les ayant placées dans une chambre, il n'y doit avoir que peu ou point de reflets: ces sortes de jours ne venant* ordi-

ordinairement que quand les figures sont ^{Sur les} éclairées d'une lumiere universelle. Car ^{reflètr.}
 „alors comme toutes les parties en sont
 „environnées, les couleurs de chaque par-
 „tie se refléchissent les unes contre les au-
 „tres : en forte que l'on voit celles des dra-
 „peries se mêler confusement, contre les
 „carnations. Mais il est si vrai que dans
 „un lieu fermé & qui ne reçoit le jour que
 „par un seul endroit, il ne doit pas y avoir
 „de lumieres refléchies comme dans une
 „campagne, que Leonard de Vinci * re- * Ch.46.
 „prend comme d'une faute très lourde
 „les Peintres qui après avoir dessigné quel-
 „que figure dans leur chambre à une lumie-
 „re particuliere, s'en servent dans la com-
 „position d'une histoire, dont l'action se
 „passe dans les champs, ou dans un lieu
 „où toutes les parties des corps doivent être
 „éclairées d'un jour universel, à cause que



Sur les reflés. „ce qu'ils auront peint chez eux aura des
„ombres plus fortes que celles qui paroif-
„sent à la campagne „

La citation est exacte: vous me per-
mettrez d'en faire l'application à mon tour.
Elle assure que les lumieres refléchies ne
sont pas les mêmes dans un lieu fermé que
dans une campagne: mais elle n'apuye, ce
me semble, aucunement la question prin-
cipale ou le sentiment de Mignard, *que les
reflés ne viennent ordinairement que quand
les figures sont éclairées d'une lumiere uni-
verselle.*

Les principes de Leonard de Vinci que
je crois avoir exposés suffisamment, se sou-
tiennent encore à cet égard. Loin de bla-
mer

a) „Un Peintre aura dessigné en particulier une figure
„avec une grande force de jour & d'ombres, & ensui-
„te par ignorance, ou par inadvertance, il fait en-
„trer la même figure dans la composition d'un ta-
„bleau où l'action représentée se passe à la campagne,
„& demande une lumiere qui se répande également
„de

mer dans le passage en question *) les re-
 flêts dans une figure, que le Peintre aura ^{Sur les}
 dessiné en particulier avec une grande force ^{reflêts.}
 de jour & d'ombres, il les mét dans la même
 categorie avec les ombres fortes, lorsqu'il
 les juge les uns & les autres déplacés dans
 un tableau où l'action représentée deman-
 de une lumiere qui se répande également
 de tous côtés.

Je vous aurois, Monsieur, épargné
 ce detail, si la probabilité que vous puis-
 siez tomber sur le passage de Mignard di-
 rectement contraire à ce que j'ai insinué
 dans l'Article de Rembrand, ne m'eût obli-
 gé d'examiner une question par rapport à
 laquelle je conçois que le sentiment de

Z 5 l'Ar-

„de tous côtés, & fasse voir toutes les parties des
 „objets. Il arrive au contraire dans l'exemple dont
 „nous parlons, que contre les regles du clair-obscur,
 „on voit des ombres fortes où il n'y en peut avoir, ou
 „du moins où elles sont presque insensibles, & des
 „reflêts où il est impossible qu'il y en ait.„ ch. 46.

Sur les *reflets.* l'Artiste François établi dans une conférence de l'Academie ^{b)}, dont il étoit alors Recteur, est d'un très grand poids. Aussi le meilleur bouclier dont je puisse me couvrir, ce sera sans doute de mettre beaucoup de docilité de ma part, si dans un Siècle où la Physique est du nombre des sciences le mieux cultivées, on pourroit, par de raisons qui ressortissent de ses vérités primitives sur les routes de la lumière, m'assurer, que les sentimens de l'Academie s'y fonderont.

b) Ce sentiment fut en quelque maniere appuyé dans la cinquieme Conference au sujet d'un Tableau de Paul Veronese, représentant N. S. assis à table au milieu des deux Disciples d'Emas, où les beaux reflets qui s'y trouvent, & qui avoient cependant toujours fait naître quelque doute, sont expliqués par ce „que toutes ces figures n'étoient pas dans un „lieu qui fût comme une chambre, qui ne reçoit „son jour que d'une seule ouverture, mais qu'il est „percé de toutes parts. „

Quelque solides qu'aient pu être les motifs de Raphael, dont je ne prétends pas juger, mais bien douter de l'analyse, il est tout clair, en considérant simplement l'estampe faite par Edelinck, que la scene du Tableau est non seulement percée de la droite, & même

fondent, & font encore les mêmes que ^{Sur les} du tems de Mignard. Alors les dernières pro- ^{reflêts.} ductions des plus habiles Academiciens, dans lesquelles l'artifice des reflêts paroît avoir été richement employé par tout où il pouvoit être admis, m'autoriseroient moins à me douter de quelque changement de principes.

Il fut un tems où la magie du clair-obscur de bien des Tableaux Flamands étoit moins connue dans d'autres païs, qu'elle ne l'est à présent. Mais il est plus de deux siècles qu'on l'a admirée dans les ouvrages du Corregge. Si

même un peu à l'opposite du Spectateur, mais encore que la route de la lumière fait, pour ainsi dire, la diagonale de la même main du spectateur vers le fond du Tableau, quoique interceptée par les figures principales. Par conséquent la scène du Tableau est supposée ouverte de plus d'un côté, & ne paroît pas au moins assez enfermée pour exclure nécessairement les reflêts, même en ne les jugeant admissibles que selon les principes expliqués par Mignard : sans examiner présentement de quel côté la lumière pourroit être renvoyée selon la même obliquité qu'elle tombe (p. e. sur la draperie de la Vierge,) attendu que l'angle de réflexion est égal à celui d'incidence. Aussi Edelink n'a pas entièrement omis les reflêts dans la figure de N. S. persuadé peut-être que dans les ombres il en falloit toujours ménager.

Sur les
reflets.

Si toutes les perfections de Raphael n'étoient pas celles du Correge, en revanche les perfections du dernier font, ce me semble, si respectables & si analogues à nos goûts naturels, qu'il vaudroit mieux rechercher l'union des perfections de deux des premiers Peintres du monde: & les ramener à des principes généraux, que de vouloir ajuster les principes de l'Art sur la partie foible de celui des deux Peintres dont on aura entrepris l'éloge.

Conclusion de cet Ouvrage.

Mais il est tems de faire treve à mes remarques critiques. Qu'en diront les protecteurs de l'aimable superficie? N'y trouveront-ils point un certain vice de terroir, le défaut de savoir présenter la fleur & cacher les épines? Ce tissu de digressions & d'analyses, & ce qui ne se pardonne point

point, ces preuves & citations beaucoup plus Allemandes qu'afforties dans un Ouvrage de goût écrit ou plutôt hazardé en François.

Conclusion.

En François? Oui, Monsieur; mais faites grace à la supposition.

Sûr d'être critiqué, mais incertain de plaire^e),

j'aurois peut-être mieux fait d'écrire en Allemand, tout inintelligible qu'il est à l'étranger, (& quelquefois à l'Allemand même), que d'essayer l'indulgence des Puristes & de quelques Amateurs, beaucoup moins empressés de connoître nos bons Peintres, que nous le sommes de prifer les leurs.

Ce n'est pas tout, Monsieur: vous m'avez demandé mon sentiment, & il se peut que mon sentiment ait tort. J'ai pris la liberté d'anticiper un peu du droit de la postérité sur les productions de nos modernes. Il me paroît même qu'en remettant si sou-

vent

c) Pope Essai sur la Crit. traduit par Refnel. ch. III. v. 185.



*Conclu-
sion.* vent le jugement sur les ouvrages d'esprit, ou sur les monumens de l'Art, à cette respectable posterité, on s'épargne quelquefois modestement la peine de réfléchir, & que si les races futures vont penser aussi modestement à leur tour, l'époque du renvoi de réflexions sera passablement longue.

Mais non, (me direz-vous) alors on fixera le prix des ouvrages de notre tems: on fera la balance des Peintres actuellement vivans: même, si je donne vos cayers au Public, on examinera, de quel droit vous avez ôsé apprécier le mérite des Artistes, dont le pinceau, exercé par nos soins, va s'offrir aux regards de nos arriere-neveux.

Le cas mérite attention: voici ma réponse. Elle vous contentera, ou je vais faire, à mon tour, mon compliment à l'équitable posterité de se charger de ma bonne cause dans ses heures de loisir.

J'ai

J'ai parlé des Peintres vivans : j'ai crû <sup>Conclu-
sions</sup> qu'il convenoit préférablement à un contemporain d'écrire leur histoire, & à moi, qui les ai connus la plûpart, d'en laisser au moins quelque souvenir. J'avoué que c'est au tems à mûrir leur réputation : mais c'est aussi le tems, qui fait souvent perdre les moyens de verifiser les points le plus essentiels de la vie de ces mêmes Peintres à reputation mûrissante. J'en ai fait l'expérience dans mes recherches, & vous me dispenserez des preuves.

De plus les seules dates ne font que connoître l'époque du Peintre : les observations sur ses ouvrages en font pénétrer l'esprit. Il ne s'agit que de les faire bonnes, & malheureusement je suis quelquefois descendu dans des details de la mécanique de l'Art, dont ceux qui ne voudroient que du brillant, même dans le didactique, ne me tiendront aucun compte.

J'es-

Conclu-
sion.

J'espere plus d'indulgence de vos amis qui aiment à augmenter leurs Dictionnaires des Peintres. Ils se consoleront facilement sur la façon dont on leur présente de nouveaux articles, qu'on ne vouloit ni perdre absolument, ni pour l'amour d'eux, (je parle de ces articles) s'ériger en Auteur. Mais comment échaper à ce titre, quand on a rempli près de quatre cens pages? Brifons là-dessus, & finissons nos Eclaircissemens. Je souhaite, à la verité, que le fond & les motifs en fassent valoir la forme. Au reste, j'abandonne volontiers ces materiaux, s'ils sont utiles, à l'honneur de trouver un Architecte, si non, je permets à mon Ouvrage de mourir de la belle mort d'un livre, c'est à dire, de se faire oublier.

F I N.

TABLE